

Nouveauté : Programme de baccalauréat spécialisé en traduction par Internet

L'École de traduction du Collège universitaire de Saint-Boniface a le plaisir d'annoncer qu'à compter de septembre 2009, elle offrira un baccalauréat en traduction entièrement par Internet. Le Collège universitaire souhaite ainsi répondre aux besoins de sa clientèle étudiante en matière de formation professionnelle.

### **Mise en place progressive**

La mise en place du programme d'études se fera progressivement pendant les cinq prochaines années. Ainsi, les étudiants titulaires d'un premier baccalauréat qui entreprendront leur programme en 2009 pourront progresser dans leur programme au rythme de deux cours par session et terminer leur programme en quatre ou cinq ans. La scolarité pourrait être plus longue pour les personnes qui ne répondent pas aux exigences minimales d'admission.

### **Structure du programme**

Les programmes de baccalauréats spécialisés du CUSB et de l'Université du Manitoba (à laquelle le CUSB est affilié), comptent 120 crédits, soit 30 crédits de formation générale (Université 1) et 90 crédits de formation spécialisée. La formation générale comprend des cours de français, de sciences, de sciences sociales et d'humanités.

Le ou la titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) pourra se faire reconnaître 30 crédits sur 120 aux fins de l'équivalence avec Université 1. La personne titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) pourrait se voir reconnaître jusqu'à 60 crédits, après étude du dossier par l'École de traduction et le Registrariat.

Voici la liste des cours obligatoires et des cours à option du baccalauréat par Internet après Université 1.

#### **a) Cours obligatoires du programme (51 crédits obligatoires)**

##### **Bloc Formation de base obligatoire (39 crédits)**

TRAD 2111 Informatique et traduction  
TRAD 2151 Introduction à la traduction  
TRAD 3011 Lexicologie comparée  
TRAD 3051 Syntaxe comparée  
TRAD 3131 Terminologie bilingue et documentation  
TRAD 3261 Traduction générale (anglais-français)  
TRAD 3271 General Translation (French-English)  
TRAD 4051 Révision  
TRAD 4071 Mémoire de traduction  
TRAD 4263 Théories de la traduction

TRAD 4091 Gestion d'un service de traduction  
TRAD 4371 Specialized Translation  
TRAD 4361 Traduction spécialisée

**Bloc Pratique obligatoire (12 crédits)**

TRAD 3111 Laboratoire 1  
TRAD 3221 Sujets particuliers  
TRAD 4011 Atelier de traduction professionnelle  
TRAD 4111 Laboratoire 2

**b) Cours à option (39 crédits)**

**Traduction spécialisée (Obtenir 24 crédits parmi les cours de version et de thème)**

**Cours de version**

TRAD 4273 Traduction biomédicale et pharmaceutique  
TRAD 4381 Traduction en sciences sociales  
TRAD 4391 Traduction juridique  
TRAD 4401 Traduction littéraire  
TRAD 4411 Traduction scientifique et technique  
TRAD 4421 Traduction commerciale et économique (anglais-français)  
TRAD 4501 Initiation à la localisation

**Cours de thème**

TRAD 4231 Translation in the Social Sciences  
TRAD 4241 Legal Translation  
TRAD 4251 Literary Translation  
TRAD 4271 Scientific and Technical Translation

**Cours de rédaction, traduction et pratique (Obtenir 6 crédits parmi les suivants)**

TRAD 3141 Rédaction professionnelle comparée I  
TRAD 4061 Terminologie appliquée  
TRAD 4101 Mémoire de terminologie  
TRAD 4141 Rédaction professionnelle comparée II  
TRAD 4281 Adaptation publicitaire

**Cours complémentaire (Obtenir 9 crédits parmi les suivants)**

TRAD 3121 Lexicographie comparée  
Cours 2 (à déterminer) (hors traduction)  
Cours 3 (à déterminer) (hors traduction)

**Nombre d'étudiants admis**

En 2009-2010, l'admission au baccalauréat en traduction par Internet sera contingentée à 20 étudiants. Les résultats à l'examen d'admission, le rendement scolaire au cours des études

antérieures et les notes obtenues au certificat, le cas échéant, seront les principaux critères d'admission au baccalauréat en ligne.

### **Critères d'admission généraux et examen d'admission**

Les critères d'admission au baccalauréat diffèrent légèrement de ceux du baccalauréat donné sur place. (Ces critères seront affichés dans le site Web du CUSB sous peu).

Ainsi, les candidats au baccalauréat en traduction par Internet doivent être titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaire et être admissibles au statut d'étudiant régulier.

Les personnes actuellement inscrites au certificat et admises à titre d'« étudiant adulte » pourraient être également admissibles au baccalauréat par Internet, à certaines conditions, toutefois.

Les personnes qui sont actuellement inscrites au certificat ou qui ont réussi le certificat au cours des cinq dernières années n'ont pas besoin de passer de nouveau l'examen d'admission. Les autres candidats devront réussir l'examen d'admission afin que leur dossier soit étudié.

### **Demande d'admission**

Les personnes intéressées à entreprendre leur baccalauréat spécialisé par Internet à la session d'hiver 2009 devront soumettre leur demande d'admission au baccalauréat par Internet au cours de la prochaine séance d'admission qui aura lieu entre le 15 septembre et le 15 octobre 2009. Pour de plus amples renseignements, consulter la page [http://www.cusb.ca/su/programmesofferts/bacc\\_traductionexamadm.shtml](http://www.cusb.ca/su/programmesofferts/bacc_traductionexamadm.shtml).